

PREP'ART

Acier, éléments neufs en cataphorèse

A 1.1



Description du procédé d'application :

PREP'ART est un système composé de 6 procédés de mise en peinture, destinés à la réparation de tous les supports courants utilisés dans les peintures automobiles.

Ces procédés ont été conçus pour les ateliers de peinture professionnels afin de permettre d'obtenir de façon très performante le standard de qualité des peintures automobile haut de gamme.

Supports d'application :

- Revêtement en cataphorèse

Produits préconisés :

- PK 700 ou PK 1000
- EXTRASEALER WHITE / BLACK
- Finition R-M

Préparation de surface



Nettoyage
PK 700 ou
PK 1000

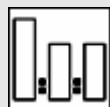


Ponçage
P240 / P400



Nettoyage
PK 700 ou
PK 1000

Application de l'apprêt



Dosage des produits

EXTRASEALER WHITE / BLACK	300 (vol.)
D 80 / D70	100 (vol.)
FR 500 / SC 820 / SC 850 / SC 880	100 (vol.)



Application

Nombre de couches :	1
Épaisseur totale déposée :	20 – 35 µm



Temps d'évaporation

20°C	15 minutes
------	------------

Application de la finition



ONYX HD
UNO HD 420

Appliquer conformément à la fiche technique.

Pour l'étiquetage selon la directive 1999/45/CE et les réglementations nationales, se reporter à la fiche de données de sécurité du produit. Les produits sont réservés aux utilisateurs professionnels uniquement.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout utilisateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Toute description, schéma, poids, donnée, dimension, etc... est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur sont respectés.